

91%
de réussite
(promotions 2023)



Campus d'Albi
Campus de Tarbes
Campus de Toulouse



Apprentissage
Formation initiale
Formation continue
VAE



2 ans de formation
950 H d'enseignement théorique
280 H de formation pratique
(formation continue et apprentissage)
980 H de formation pratique
(formation initiale)

Certificateurs : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Ministère de la Justice, Ministère de Santé et de la Prévention

Code RNCP : 492
Diplôme d'État de niveau 4

Date d'enregistrement de la certification : 16 mai 2007

Le métier

Le moniteur éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes, etc.). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Un moniteur éducateur peut évoluer et poursuivre vers des formations telles qu'Éducateur Technique Spécialisé ou Éducateur Spécialisé.

Pré-requis

Formation accessible sans le baccalauréat (poursuite d'études, situation d'emploi, réorientation, etc.).

Qualités requises

Écoute | Patience | Bon équilibre émotionnel | Prise de recul | Travail d'équipe | Pragmatisme | Aptitudes organisationnelles | Capacités à poser le cadre

Admission & Sélection

2 épreuves d'admission :

- Épreuve écrite d'admissibilité de 2 H : évaluation du niveau de culture générale et des aptitudes d'expression écrite
- Épreuve orale d'admission de 30 min : entretien avec un jury pour évaluer les aptitudes et motivations

Dispenses & Allègements

Des allègements peuvent être accordés aux titulaires des Diplômes d'État : Auxiliaire de Vie Sociale, Assistant Familial, Accompagnant Éducatif et Social ou Aide Médico-Psychologique.

Des dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires du DE TISF, des Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale ou Services en Milieu Rural, du Brevet Professionnel JEPS Animation Sociale ou du Titre Professionnel Technicien Médiation Service.

Contenu de la formation

La formation se déploie sur 4 domaines de formation :

- DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé - 400 H
- DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé - 300 H
- DF3 : Travail en équipe pluri-professionnelle - 125 H
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles - 125 H

Modalités d'évaluation

Soutenance orale d'une note de réflexion
Évaluation des capacités à conduire des activités à destination d'un groupe et à travailler en équipe pluri-professionnelle
Entretien sur l'expérience de terrain
Dossier écrit sur l'expérience de terrain

Nos points forts

Pédagogie active et participative
Suivi individualisé par un formateur référent
Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire
Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Tarifs

Formation apprentissage : 0€ (financée par l'OPCO)

Formation initiale : 0€ (financée par la Région Occitanie)

Formation continue : 13 775€

Contact

Campus d'Albi

Secrétariat pédagogique
Stéphanie ALVERNHE

✉ s.alvernhe@arseaa.org

☎ 05 63 43 57 76

Campus de Tarbes

Secrétariat pédagogique
Sonia MOREAU LEGRAND

✉ s.legrand@arseaa.org

☎ 05 62 35 30 60

Campus de Toulouse

Secrétariat pédagogique
Sandrine CHESNEAU

✉ s.chesneau@arseaa.org

☎ 05 61 19 09 48

Financement

Il dépend de votre statut :

- Poursuite études, demandeur d'emploi, (Financement Région)
- Salarié en formation continue (OPCO, Transitions Pro, Plan de formation employeur, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)



Handicap

Vous êtes en situation de handicap ? La formation peut être adaptée à vos besoins.

Adressez-vous au responsable de la formation, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

